



Demande de remboursement d'un parasol défectueux

Par fleurdemare, le 05/09/2013 à 22:09

[fluo]Bonjour[/fluo]

j'ai acheté le 9 juillet un parasol dans le magasin de castanet CENTRAKOR au bout de 3 semaines cet article s'est révélé de très mauvaise qualité! il se déchire et la toile qui est censée protéger du soleil s'éfrite! j'ai raporté donc ce matériel au magasin et j'ai été très mal reçu par la gerante qui à nié toute mal façon à mis encause ma bonne foi et à refusé de renbourser cet article pourri! j'ai donc allerté plusieurs organismes le magasin par courrier et j'en suis là! j'ai pris connaissances des articles du code de la consommation qui traitent de ce sujet! il se trouve aussi qu'une ed mes voisines ayant acheté le même article à les memes problèmes! j'attends donc la réponse à mes différentes démarches pour envisager la suite à donner à ce problème! merci de me conseiller sur la démarche la plus efficace à faire!